



Merci de retourner ce formulaire complété et signé à :
A Nos Watts S.A.S.
Chateau de la Lombardière 07430 Davezieux

BULLETIN DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS – PERSONNE MORALE

A ETABLIR EN DEUX EXEMPLAIRES DONT UN A CONSERVER PAR LE SOUSCRIPTEUR

Type de personne morale :

Commune Association Société Autre (précisez) :

Nom / raison sociale : N° SIRET :

Civilité, nom et prénom du représentant :

Fonction du représentant :

Adresse : Adresse mail :

Code postal : Commune : Téléphone :

Déclare vouloir devenir actionnaire de la Société par Actions Simplifiée A Nos Watts.

Être déjà sociétaire et déclare vouloir acquérir de nouvelles actions d'A Nos Watts S.A.S., et pour ce faire, déclare souscrire au capital de la société A Nos Watts S.A.S..

Nombre d'actions souscrites : actions de 100€ l'unité

pour un total de €.

Chèque ci-joint établi à l'ordre de « A Nos Watts S.A.S. » ou par virement (saisir le nom de la société dans le libellé) : IBAN : FR76 1780 6001 8304 1635 1449 083 / BIC : AGRIFRPP878

J'accepte d'être convoqué-e aux assemblées par courrier électronique et que la société ait recours à la transmission par voie électronique en lieu et place de l'envoi postal lors de l'exécution des formalités de convocation, d'envoi de documents d'informations et de vote à distance. Plus généralement j'accepte d'être destinataire d'informations et de communications institutionnelles de la part de la société A Nos Watts S.A.S..

Fait à le Signature

Comment fonctionne la société ?

A nos Watts est une société par actions simplifiée. Les statuts peuvent être consultés au siège de la société.

Qu'est-ce qu'une action ?

C'est un titre de copropriété. A Nos Watts S.A.S. est une société à capital variable. L'achat et le remboursement d'actions ne sont pas soumis aux lois du marché. Le montant de l'action reste fixé à 100 €.

Qui peut souscrire des actions ?

Toute personne physique ou morale résidant en Auvergne-Rhône-Alpes souhaitant agir de manière concrète pour le développement des énergies renouvelables. Le remboursement des actions ne peut être exigé avant un délai minimal de détention de cinq ans (Article L2253-1 3eme alinéa du code des collectivités pour les collectivités)

Comment devenir actionnaire ?

En retournant ce bulletin de souscription rempli avec le règlement. La souscription minimale est une action. Un récépissé de souscription vous sera retourné dès la réception de votre adhésion.

Le placement d'argent dans A Nos Watts S.A.S. est-il sûr ?

L'objectif est bien sûr de faire d'A Nos Watts S.A.S une structure stable et pérenne, destinée à contribuer longtemps à l'ambition d'une énergie réellement plus respectueuse de l'environnement. Néanmoins, souscrire au capital d'A Nos Watts S.A.S. inclut un risque financier, comme toute prise d'actions dans le capital d'une société par actions simplifiée.

Rémunération des actions

En cas d'exercice excédentaire, une rémunération des actions peut être versée.

Les informations recueillies et transmises dans le cadre de la présente souscription peuvent donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès et de rectification auprès d'

A Nos Watts – Chateau de la Lombardière – 074330430 Davezieux

A Nos Watts S.A.S. – Société par Actions Simplifiée à capital variable – 885 171 645 RCS Aubenas